CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49914** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2024**

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Raison sociale : ACROTIR

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/01/1999

Sigle : ACROTIR

Capital : 79 800

44 BIS AVENUE DE GERBEVILLER
54300 LUNEVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY B421414418

Siret : 421 414 418 00028

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 4034509

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010129179104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 2 661 186 704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Téléphone : 03 83 73 15 15 **Fax :** 03 83 76 39 95

Portable : 06 60 34 77 27

Responsabilité légale :
ELLES LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : acrotir.com

E-mail : acrotir@acrotir.com

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 33 710 185 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	10	14/12/2021
6133	Peinture industrielle	10	14/12/2021
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2023